

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Sciences infirmières 1.1

2022-2023

Code : S.SI.370.1101.F.19

Type de formation : Bachelor en emploi

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

Module sur 1 semestre

Module sur 2 semestres

Semestre d'automne

Semestre de printemps

Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : lecture professionnelle en anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux cours est obligatoire

3. Prérequis

Avoir validé le module

Avoir suivi le module

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences A1 A2 A3 A4

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences B1 B2 B3 B4

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences C1 C2 C3 C4

D. Rôle de Manager : Compétences D1 D2 D3 D4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences E1 E2 E3 E4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences F1 F2 F3

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences G1 G2 G3 G4

Objectifs généraux d'apprentissage

- Identifier et comprendre la structure de différents modèles conceptuels ou théories à large spectre (grand theories) en sciences infirmières et leur application dans une situation de soins.
- Connaître le métaparadigme de la discipline infirmière et définir les concepts centraux qui le composent à l'intérieur de chaque modèle conceptuel et théorie à large de spectre.
- Savoir relier ces modèles et ces théories aux paradigmes de la discipline.
- Savoir situer ces modèles et ces théories dans les écoles de pensée infirmière.
- Baser son agir sur les fondements philosophiques (paradigme, postulats, et valeurs s'il y a lieu) sur lesquels se fondent le modèle ou la théorie.
- Comprendre la démarche de soins infirmiers qui découle du modèle conceptuel ou de la théorie à large spectre présenté(e) dans la perspective de son application clinique.
- Apprécier l'impact de l'application des modèles conceptuels ou des théories à large spectre dans la pratique, soit leur influence sur l'orientation du rôle professionnel et le but des activités professionnelles de l'infirmier-ère ainsi que la contribution unique de ce rôle dans le système socio-sanitaire.
- Partager son savoir ainsi que sa compréhension d'un modèle conceptuel et d'une théorie à large spectre de son choix dans la perspective de son développement professionnel.

5. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Structuration de la connaissance dans la discipline infirmière selon Fawcett & DeSanto-Madeya (2013) : métaparadigme, paradigmes, modèles conceptuels, théories, indicateurs empiriques • Etude de la structure spécifique d'un modèle conceptuel ou d'une théorie à large spectre.
- En référence à la représentation conceptuelle du domaine infirmier de Pepin, Kérouac & Ducharme (2017), insertion du modèle conceptuel ou de la théorie à large spectre dans un paradigme et une école de pensée, comme suit :
 - Paradigmes : catégorisation, intégration ou transformation
 - Ecoles de pensée infirmière : besoin, interaction, effets souhaités, apprentissage de la santé, patterns ou caring
- À l'aide d'une grille de lecture, étude et présentation de modèles conceptuels et de théories à large spectre dont un modèle ou une théorie appartenant à l'une des six écoles de pensée infirmière.
- Réflexion autour du rôle professionnel et du but des activités professionnelles dans la perspective d'une conception des soins propre à la discipline infirmière et dans la poursuite de son développement professionnel.
- Prise de conscience de la contribution unique de la partie autonome de ce rôle dans le système socio-sanitaire à partir de l'application clinique de modèles conceptuels ou de théories à large spectre.
- Cours théoriques en grand groupe / Etudes dirigées individuelles et en petits groupes / Séminaires de discussions autour de la compréhension de modèles conceptuels ou de théories à large spectre présentés dans la perspective de leur application clinique.

Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Dossier écrit individuel | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|--|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu en principe au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Les modalités d'enseignement et de validation seront adaptées en fonction des recommandations COVID-19 édictées par l'OFSP et déterminées par les responsables du module

9. Bibliographie principale

- Fawcett, J., & Desanto-Madeya, S. (2013). *Contemporary nursing knowledge: Analysis and evaluation of nursing models and theories* (3rd ed). F.A. Davis Company.
- Lecordier, Cartron, E., & Jovic, L. (2020). Profession et discipline : un destin commun pour les infirmiers. *Recherche en soins infirmiers*, 141(2), 5–6. <https://doi.org/10.3917/rsi.141.0005>
- Paquette-Desjardins, D., & Sauvé, J. (2008). *Modèle conceptuel et démarche clinique : outils de soutien aux prises de décision*. Beauchemin.
- Pepin, J., Ducharme, F., & Kérouac, S. (2017). *La pensée infirmière* (4^e éd.). Chenelière éducation.

10. Enseignant.e.s

Responsable de module : Gina Sobral

Descriptif validé le 05 septembre 2022, **par la responsable de programme** Catherine Bigoni